

magazine

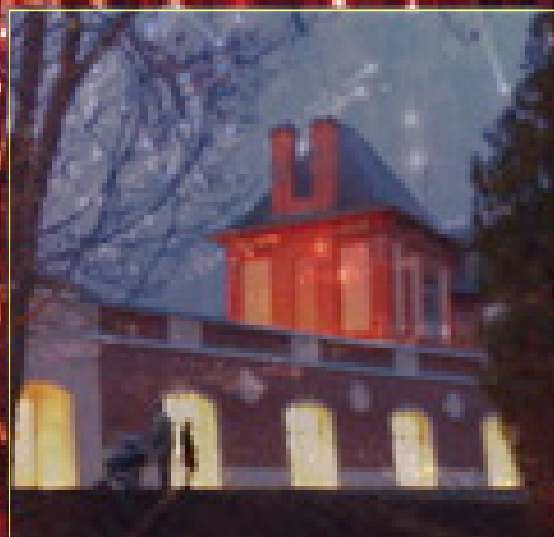
N°34 HIVER 2006

VAUX

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

LA MUNICIPALITÉ
VOUS PRÉSENTE
SES MEILLEURS VŒUX
POUR L'AN

2006





IL EST DE COUTUME LORS DE CE TRADITIONNEL MESSAGE DE VŒUX DE RAPPELER LES PRINCIPALES RÉALISATIONS QUI ONT JALONNÉ L'ANNÉE 2005 ET LES PERSPECTIVES POUR 2006.

Si 2004 avait été l'année de la réflexion avec le recadrage et la finalisation de nos projets, l'année 2005 a été celle de l'action.

En effet, à la suite de l'étude technique des services de la DDE, il a été réalisé la mise en sécurité de la RD 190 sur pratiquement deux kilomètres par la mise en place de passages surélevés afin de ralentir la vitesse, par la création de places de parking matérialisées depuis l'avenue de la Gare jusqu'à la rue du Temple, par l'implantation d'un îlot central avec un refuge et feux tricolores au droit des écoles. Nous avons également réhabilité l'éclairage public en remplaçant les réverbères, et réalisé la réfection des trottoirs. Nous avons créé deux parkings publics gratuits sur la départementale afin de faciliter le stationnement et de répondre aux vœux des commerçants qui en avaient émis le souhait.

Le remplacement des réverbères nous a permis de vous proposer des illuminations qui ont embelli notre village en cette période de fêtes et qui permettront de le fleurir dès que les beaux jours reviendront; et pour terminer ces aménagements, nous avons mis en place une signalétique directionnelle.

Je remercie les Vauxois de la patience qu'ils ont manifestée tout au long de cette année de travaux, je remercie les automobilistes qui ont eu à subir les avatars d'une circulation difficile, mais je leur demande d'avoir la courtoisie de ne pas stationner sur les trottoirs afin de les laisser à la libre circulation des piétons et de bien vouloir utiliser les emplacements de parking prévus à cet effet.

**Bonne année
à chacun d'entre
vous, que 2006
soit pour vous
et ceux qui vous
sont proches et
chers, une année
de bonheur,
de joies
et de prospérité.**

**Que cette nouvelle
année soit
également
annonciatrice,
pour notre
commune,
pour notre pays,
pour le monde,
d'un nouvel
optimisme.**

**Optimisme en un
monde meilleur
basé sur le respect
de l'autre quelle
que soit
sa différence.**

En 2005 également, nous avons réalisé la construction de notre nouvelle bibliothèque et de son esplanade. Cet équipement structurant, que vous aurez l'occasion d'apprécier dans les prochains jours, vous offrira un vaste espace fonctionnel où vous pourrez faire des recherches, aller sur internet, choisir un cédérom, ou tout simplement choisir un bon bouquin.

De manière plus générale, nous avons réalisé des travaux de voirie rue de la Bonne-Mère, d'extension de réseaux d'assainissement chemin des Sables, rue des Fortes-Terres... de peinture dans les différentes écoles et au centre de loisirs, le traitement de la charpente de l'école maternelle, nous avons pourvu au remplacement du mobilier d'une salle de classe à l'école primaire, mis en place des jeux de cour... et la liste n'est pas exhaustive.

Un grand bravo au Conseil municipal Enfants pour avoir pensé et travaillé à la réalisation du parcours de bicross, dans le parc de la Martinière, qui a été pris d'assaut avant même sa mise en service et dont le succès ne se dément pas.

Un autre grand chantier aura vu sa conclusion en 2005, je veux parler de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Engagé il y a six ans sous son ancien nom (POS), il a été approuvé par le conseil municipal du 21 décembre 2005 après la remise par le commissaire enquêteur de son rapport. En prolongation du PLU, il est prévu, dans les semaines qui viennent, d'intégrer dans le domaine public de la commune certaines rues et chemins. Dans le même esprit, nous avons entrepris la réforme du numérotage de certaines rues laissant à désirer, nous avons choisi de le reprendre en débutant par le chemin du Plant-de-Fortvache.

En 2006, nous verrons se réaliser, dans le cadre de notre programme quinquennal, les gros travaux

d'assainissement avenue de Paris, côté pair depuis l'entrée de Vaux jusqu'au lavoir Saint-Nicaise et côté impair depuis l'entrée de Vaux jusqu'au chemin de la Mécanique.

Nous réaliserons également la réhabilitation des arrêts de bus existants sur la commune, financés à 100 % par la Région Ile-de-France et le Syndicat des transports d'Ile-de-France.

Nous poursuivrons la réfection de voirie sur la commune et en particulier rue Masson, ce qui devrait nous permettre ensuite de nous déployer vers un autre quartier. La magnifique salle de l'ancienne bibliothèque sera progressivement réhabilitée et nous pourrons, à court terme, y célébrer les mariages dans un cadre digne de ce type de cérémonie.

De plus, deux projets importants pour la commune mobiliseront nos énergies, je veux tout d'abord parler de la création du cœur de village avec son extension de mairie, qui vous a été présenté lors d'une réunion publique, mais qui a été revu pour tenir compte des réalités économiques de ce type de projet et pour intégrer l'obligation des 20 % de logements sociaux prévus par la loi. Ces travaux pourraient débiter en fin d'année, mais nous aurons l'occasion d'y revenir.

Le second projet concerne l'étude de la réhabilitation lourde de l'espace Marcelle-Cuche, avec comme objectif l'augmentation de la surface du restaurant scolaire, qui, signe des temps, voit sa fréquentation croître en particulier chez les plus petits, alors que le nombre d'enfants scolarisés stagne voire diminue; et d'autre part, la création de nouvelles salles à l'étage donnant une plus grande souplesse d'utilisation de l'Espace par les associations.

Voilà en quelques lignes les perspectives 2006, sur lesquelles nous reviendrons plus en détail, qui ne sauraient être mises en oeuvre sans des finances saines et maîtrisées comme le montrent, entre autres,

notre niveau d'endettement et notre trésorerie.

C'est sans doute pour cela que l'État, comme cadeau de Noël, vient de nous notifier que l'amende que nous aurons à payer en raison de notre déficit de logements sociaux sera augmentée de 50 %. En 2006 nous serons contraint de payer 45 000 euros au lieu de 30 000 euros en 2005. Malgré cela, et comme les années précédentes, nous nous efforcerons de limiter la pression fiscale en demeurant en dessous de l'inflation.

La Communauté de communes Vexin-Seine qui regroupe les communes Juziers, Mézy, Meulan, Tessancourt, Oinville, Breuil, Jambeville et Vaux, vient de fêter sa première année d'existence, et bien que son Territoire ne demande qu'à se développer, elle se porte bien.

Cet acte fondateur de la coopération intercommunale devrait, en 2006, voir les premiers fruits du travail engagé se réaliser aussi bien sur le plan du développement économique, que celui du social.

Comme chaque année leur dynamisme est remarquable, comme chaque année elles font vivre notre village, et comme chaque année je tiens à les féliciter du dévouement avec lequel elles animent la vie locale, je veux naturellement parler des associations, de leurs présidents, de leurs équipes et de tous les bénévoles que nous ne manquons pas de solliciter de temps en temps. À tous un grand merci.

Je félicite l'ensemble du personnel communal pour l'engagement qu'il manifeste dans son travail de tous les jours au service de la population.

Je ne voudrais pas terminer sans saluer le travail réalisé par l'ensemble de mes collègues du conseil municipal et je voudrais les remercier pour le travail qu'ils ont réalisé et qui font que les projets se réalisent. Toute l'équipe municipale et tout le personnel communal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2006.

JULIEN CRESPO, Maire



Sommaire

2006

Éditorial : les Vœux du Maire 2

La Martinière 5

Il était une fois... la bibliothèque de Vaux 12

La nouvelle bibliothèque 13

Le nouveau visage de Vaux 15

Les projets 2006 16

L'an I de Vexin-Seine 17

Le Centre aquatique intercommunal 18

ADSL... suite 19

La canne et la paille 20

L'emploi 20

Brèves du CCAS, SOS Orphelins d'Asie et Enfants Réfugiés du Monde 22

Amicale des donneurs de sang, Toujours plus de bouchons 23

Le nouveau Conseil Enfants, L'Orangerie 24

La grande tournée du Père Noël, Le premier marché de Noël vauchois 24

Cirque et Danses africaines 26

Les Anciens Élèves : 10 ans déjà 27

Brèves de l'ADGV 28

**CVVX, le meilleur club
francilien depuis 11 ans,**

**Devoir de mémoire aux
enfants de la commune,
les 3 Dictées,**

Brèves de Vaux 30

Environnement 31

Horaires de la mairie 31

Conseil municipal 32

**Hommage à Jacques Carpier,
État civil, Calendrier 34**

Directeur de la publication :

Julien Crespo

Rédacteur en chef :

Luc-Olivier Baschet

Comité de rédaction :

J.-C. Bréard - B. Chiumenti - J. Harter - A. Ludwig - A. Riou - C. Robin

Corrections :

I.-M. Cornet - M. Uguen

Remerciements à tous ceux qui sont allés de leur plume pour nous tenir informés de la vie vauchoise :

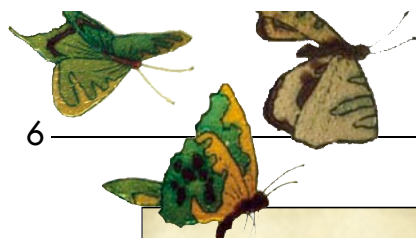
Les Associations, M. Bianco, M. Bignon, J.-C. Boulan, O. Bréard, Ph. Caillette, J. Carpier, Th. Chefdeville, I.-M. Cornet, F. Crespo, J.-P. Doistau, D. Duchaussoy, V. Fizames, F. Flageul, M. Le Guillevic, V. L'Hérault-Catton, J. Lerma, G. Mercier, D. Nicolas-Raimon, N. Picot, I. Roux, J. Touchard, M. Uguen, M.-C. Vandeville, J.-C. Waltrégnay, F. Wessler.

**Magazine municipal gratuit, réalisé par L.-O. Baschet,
imprimé par Art Dimension à 2 100 exemplaires • Dépôt légal janvier 2006
Couvertures : L.-O. Baschet**

La Martinière



Chef-d'œuvre de l'Art nouveau,
la Martinière fut acquise par la municipalité en 1951.
Aujourd'hui son environnement a changé avec l'école à l'est
et la nouvelle bibliothèque qui la prolonge vers l'ouest.
Au sud, son grand parc jusqu'à la Seine s'est transformé au cours des années
en lieu de promenade, de sport et de loisirs.



Du château du Temple au bâtiment public, petite histoire de la Martinière

Sait-on que le château du Temple a été édifié à l'emplacement d'une vieille bâtisse? Sait-on qui était son premier propriétaire? Sait-on que cette demeure a été construite en deux temps?

C'est ce que nous allons vous dire.

Première époque :
le château du Temple (1880-1884)

En 1874, au lieu-dit "le Temple", Napoléon Emmanuel Stéphannini, dit Léon Sari, jette son dévolu sur un terrain portant de vieilles constructions, le long de la route nationale. Après avoir réalisé l'acquisition de terres donnant sur les bords de Seine lieu-dit "la Franchise", "le Temple" et la "Grande Motte", il peut enfin construire la propriété de ses rêves en 1880.

Mais qui était donc ce Léon Sari? Né en Suisse en 1824, il était le fils d'un officier de marine qui vivait en exil auprès du roi Joseph, frère de l'empereur Napoléon I^{er}.



Léon Sari recevant Yvette Guilbert :
reconstitution lors de l'exposition organisée
par Avril en 1997.

Son père, un fidèle de l'empereur, contribua financièrement à son évasion de l'île d'Elbe. Après des études secondaires au collège d'Ajaccio, Napoléon Sari entre à l'École polytechnique où il fait des études de journalisme. Il devient le précepteur de Joachim Murat, fils du général Murat puis le secrétaire d'Alexandre Dumas père. Il publie ensuite un ouvrage *Annuaire du théâtre* en 1853, date à laquelle il se consacre entièrement au théâtre. Il devient le directeur des Délassements comiques en 1855, puis de l'Athénée (1865), puis des Folies Bergère en 1871, théâtre alors en difficulté. Il y entreprend de grands travaux. Lors de l'inauguration du 13 septembre 1872, le public peut voir un hall spacieux à allure de jardin

prestigieux empli de plantes et de fontaines ainsi qu'un promenoir qui fera la renommée de ce lieu. La programmation se diversifie et offre opérettes, tours de chant, attractions sportives, jongleurs, numéros de cirque, ballets et chanteurs. Le succès est immédiat. « *On a chaud chez M. Sari, pas un coin pour s'asseoir... Dans le promenoir, on se presse, on s'étouffe, on s'intrigue, on rit. Sur la scène, Lulu et son saut périlleux, les Evans et leurs contorsions, Agoust et ses jongleries, des ballets qui ont le mérite d'être courts et les intermèdes de musique sous la direction d'Olivier Métra. En*



Trois aspects de la Martinière
au début du XX^e siècle.

tique emprunte au Moyen-Age son aspect de forteresse, ses fenêtres en forme de meurtrières, ses rosaces romanes, et à la Renaissance sa tour surmontée d'un clocheton d'ardoises. Les pignons à pas de moineaux sont comparables à ceux des maisons flamandes. Lucien Roy choisit les plus beaux matériaux : la brique de Bourgogne qui permet par le jeu de la polychromie des effets décoratifs nouveaux; les céramiques des frères Boulanger sont employées avec audace sur de grandes surfaces, faisant la spécificité du château. Ce personnage flamboyant, aujourd'hui bien oublié, que certains nommaient le dernier d'Artagnan du boulevard, très célèbre à l'époque, invite à Vaux ses amis du spectacle, Aristide Bruant, Yvette Guilbert... à profiter de son parc des bords de Seine. Malgré le succès des Folies-Bergère, il mène trop grande vie (il possède sept propriétés uniquement à Vaux dont le château de Forvache), s'endette et doit vendre le château du Temple en 1884 à M. de Beauregard. Ruiné, il meurt à Paris le 2 mai 1890. Il repose désormais au cimetière de Vaux-sur-Seine.

voilà assez pour expliquer la vogue dont jouit cet établissement. »

Pour repenser l'architecture intérieure des Folies-Bergère, Léon Sari fait appel à l'architecte Lucien Roy. Il lui propose par la suite d'édifier le château du Temple. Cette demeure à l'aspect imposant surprendra les contemporains par l'utilisation de la brique, du fer, et de la céramique, matériaux jusque là dévolus aux bâtiments publics et industriels. Cette construction de style éclec-



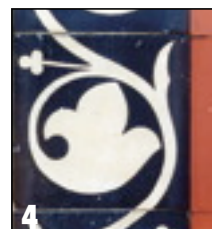
Deuxième époque : La Martinière (1890-1909)

Eugène Martin, diamantaire parisien, père de cinq enfants, entreprend d'agrandir la propriété en 1897. Il fait appel au tout jeune architecte Paul Lagrave (1864-1933), élève de Laloux. Il réalisera plusieurs villas et même un immeuble à Bucarest. Devenu inspecteur des travaux de la Ville de Paris, il supervise la construction d'un groupe scolaire rue Chaptal et l'agrandissement des magasins de l'Hôtel de Ville. L'extension de la Martinière voulue par M. Martin respecte le style extérieur du bâtiment et conserve à l'ensemble un style homogène. A l'intérieur, il n'en est pas de même : tout est résolument nouveau. Paul Lagrave conçoit trois pièces d'agrément : un jardin d'hiver, une salle de billard au rez-de-chaussée et un atelier de peintre à l'étage dont la décoration est très représentative de l'Art Nouveau.

Ce mouvement artistique apparaît en Grande-Bretagne (Arts and Crafts), s'étend à toute l'Europe : Autriche, Belgique (Horta), Espagne (Gaudi), Tchéquie (Mucha)... jusqu'aux États-Unis avec Tiffany. En France (1885-1914), il s'inscrit en réaction aux styles classique et éclectique et puise dans l'imaginaire médiéval et l'art japonais. La nature est à présent source d'inspiration. Le décor est végétal, floral ou animal. L'ornement devient son propre objet. Les représentants les plus remarquables de ce style en France sont le maître verrier et ébéniste Émile Gallé, le verrier Daum, l'ébéniste Majorelle.

Les artistes qui ont travaillé à la Martinière ne nous sont pas connus mais leurs œuvres de facture exceptionnelle, sont un témoignage significatif de l'Art Nouveau.

Commençons par le jardin d'hiver : les céramiques murales et la mosaïque de marbre du sol font écho aux plantes installées dans les larges bacs de pierre. Les céramiques empruntent l'aspect craquelé des anciennes porcelaines japonaises. Les bignonias, glycines et chèvre-



feuilles représentés dans une lumineuse tonalité bleu et or, grimpent vers la large verrière supérieure.

Passons à la salle de billard. Cette pièce lambrissée de bois pyrogravés dégage une atmosphère chaleureuse. Les motifs floraux associés à des insectes renvoient à Emile Gallé, l'un des fondateurs de l'École de Nancy. La capucine symbole du patriotisme ardent, et le chardon, symbole d'austérité et de vengeance, témoignent des



La Martinière aujourd'hui:

- 1 - Portrait d'Eugène Martin.
- 2 - Les initiales EM du propriétaire décorent les souches.
- 3 - Signature de l'architecte.
- 4 - Céramique cloisonnée sur les murs extérieurs de Boulanger.
- 5 - La façade est, où se trouvait l'entrée principale, a été défigurée par le préau de l'école primaire et le clocher de la tourelle, supprimés.
- 6 - La façade sud a peu changé, si ce n'est la balustrade surmontant l'Orangerie, qui était un appareillage de briques, telle celle reconstituée sur la terrasse de la nouvelle bibliothèque.
- 7 - La face nord offre un ensemble harmonieux de mélange de matériaux : brique, céramique, verre.



le vitrail plus réduit côté parc. Au sud, une simple branche d'abricots encadre la porte-fenêtre laissant place à la vue sur le parc et son verger ; au nord, s'étend l'importante verrière aux oiseaux, remarquable par sa taille et les diverses techniques utilisées. La verrière aux oiseaux n'est pas signée. Néanmoins, elle constitue un exemple représentatif du vitrail non religieux dont il reste peu d'exemples en place.

souffrances encore vives après la défaite de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine. Au fond de la pièce, le médaillon qui surmonte la cheminée représente une jeune femme de profil à la manière de Mucha. Ce portrait est signé Oscar Lavau.

Un escalier en colimaçon mène à l'atelier de peintre de madame Martin. La lumière naturelle, propice à la pratique de la peinture est le fruit d'un équilibre harmonieux entre la vaste verrière au ton froid, située au nord et

La famille Martin vend la propriété en 1909. Elle passe ensuite entre les mains de quatre propriétaires avant d'être achetée par la commune en 1951. La maison de maître et le parc sont acquis par la commune afin de construire une école primaire, créer des équipements sportifs et une salle des fêtes. Le pigeonnier et les dépendances deviennent possessions de l'évêché. La Martinière reçoit des salles de classe après guerre puis la bibliothèque y est installée dans les années soixante-dix par



La salle de billard :

1 - Deux toiles peintes encadrent la cheminée en bois gravé, ornée dans sa partie supérieure d'un médaillon finement gravé (**4**) et de l'initiale "M" du propriétaire.



2 - Les boiseries sont rythmées de petits médaillons pyrogravés représentant des insectes.

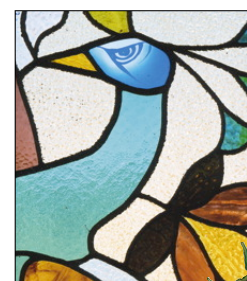
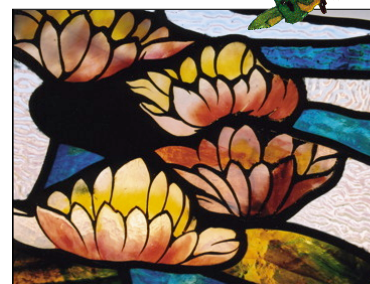


3 - Peut-être madame Martin, signé "Oscar Lavau, 1898".

4 - Poignée de fenêtre en laiton.

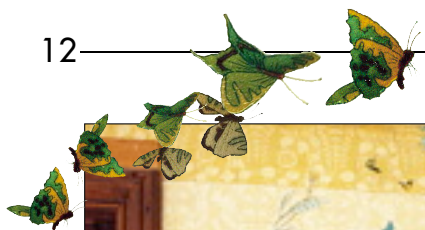
5 - Petit vitrail de style Troubadour.





L'atelier de madame Martin :

- 1 - Au nord, la "Verrière aux oiseaux" : remarquable exemple du style Art Nouveau.
- 2 - Le vitrail sud au décor fruitier : les abricots de Vaux.
- 3 - Grand poêle lorrain en céramique aux dimensions proportionnées à la taille de l'atelier.
- 4 & 5 - Détail de la "Verrière aux oiseaux".



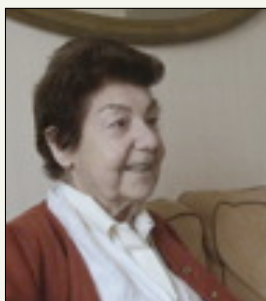
Le jardin d'hiver : au sol, mosaïque de marbre et bac de pierre. Au mur, céramique aux tons lumineux, décor de bigognes, de glycines, des papillons...

Jacqueline Touchard. Elle a abrité aussi les logements de fonction des instituteurs et directeurs de l'école. Depuis 1995, la Martinière est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Aujourd'hui, une nouvelle bibliothèque sort de terre ; à 125 ans, la Martinière est prête à entamer une nouvelle vie. ■

*DANIÈLE NICOLAS-RAIMON,
présidente d'Avril
et FRANÇOISE WIESSLER*

Nous remercions chaleureusement les collectionneurs vauchois pour leur apport photographique issu de leurs précieuses cartes postales de la Martinière.

Il était une fois... la bibliothèque de Vaux



Dès la fin de la guerre, Catherine Balas, épouse de monsieur Philippe Balas, conseiller municipal puis maire de notre commune de 1959 à 1989, eut l'idée de créer une petite bibliothèque. Celle-ci fut laissée à l'abandon par la suite.

Arrivée à Vaux en juillet 1971, Jacqueline Touchard, découvrant la belle endormie, pauvre et toute poussiéreuse, décide de la reprendre en main et de la développer. Monsieur le Maire lui octroie un petit local dans la mairie même, et lui donne le feu vert pour l'achat de livres. Jacqueline lance alors un appel aux Vauchois dans le bulletin municipal. Les dons arrivent, les romans et les BD s'empilent. Avec sa famille, elle monte des étagères, couvre des dizaines de volumes. L'ouverture a lieu en mai 1972. Six mois après, la bibliothèque compte déjà soixante adhérents. Très rapidement, Jacqueline se met en contact avec la Bibliothèque départementale des Yvelines (BDY), qui va beaucoup l'aider.

Au début des années 1980, elle déménage la bibliothèque dans la salle de l'Orangerie où elle demeurera à peu près deux ans. Enfin, début 1983, la bibliothèque s'installe dans les locaux de La Martinière →

La nouvelle bibliothèque

**Janvier 2006, la nouvelle bibliothèque ouvre ses portes.
Le projet présenté aux Vauxois le 30 octobre 1999 est aujourd'hui une réalité.**



CONÇUE par l'architecte François Préchac, elle étire en rez-de-jardin une courbe de plus de quarante mètres sur l'aile occidentale de la Martinière. Sa toiture en terrasse offre une vue du parc jusqu'à la Seine. L'ancienne bibliothèque municipale, maintenant vide, qui occupait le jardin d'hiver et la salle de billard aux boiseries gravées, deviendra un beau lieu pour les mariages. Véronique Carton et

Béatrice Foucault, les deux bibliothécaires, ont durant tout le mois de décembre dernier, trié, emballé et transporté les milliers de livres vers leur nouvelle résidence aux rayonnages de bois et de métal. Spacieuse, fonctionnelle et informatisée, elle offrira aux Vauxois, adultes et enfants, tous les services d'une bibliothèque moderne : CD, DVD, internet... et une salle "Heure du conte" pour les petits. ■

(...) nière, alors vacants. Jacqueline, devenue adjointe au maire après avoir été conseillère municipale durant six ans, sollicite des aides auprès du Conseil général, du ministère de la Culture et de la BDY. Elle obtient des subventions pour acheter étagères, bureaux, tables de lecture... et encore des livres. Plusieurs bénévoles, autour de Jacqueline, ont aidé la bibliothèque à se développer. Citons entre autres : Philippe Raiffault, Odette Bréard, Françoise Dudignac, Raymonde Deschamps, Hélène Blanchard, et Danièle Blondy.

Véronique Carton, l'une de nos bibliothécaires actuelles, s'installe à Vaux en février 1983. Lorsqu'elle rencontre Jacqueline Touchard, l'entente est immédiate : « *Véronique a été ma plus précieuse collaboratrice bénévole pendant quatre ans !* » nous a déclaré Jacqueline.

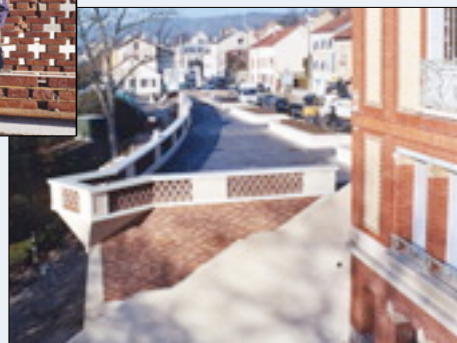
Véronique s'engage en effet pour gérer la bibliothèque dès octobre 1983. En 1986, après une formation d'un an à Versailles, (suivie aussi par Jacqueline), elle obtient le diplôme de l'Association des bibliothécaires de France. Elle est nommée en septembre 1987, comme bibliothécaire à mi-temps par la municipalité. Jacqueline, qui s'est investie dans plusieurs activités au sein de la commune, se retire peu à peu et laisse son "élève" continuer son œuvre. En octobre 1990, Béatrice Foucault arrive, après plusieurs années consacrées aux enfants de la garderie municipale. A son tour, dès 1991 elle obtient le concours de l'ABF.

Aujourd'hui, notre bibliothèque municipale fonctionne avec deux personnes à temps plein, compte environ 450 adhérents et met à notre disposition plus de 14 000 ouvrages. Elle est ouverte toute la semaine et vient de déménager à nouveau, cette fois dans des locaux spécialement conçus et édifiés pour elle ! Ces derniers seront inaugurés début 2006. Depuis des semaines, Véronique et Béatrice, soutenues par l'équipe technique, travaillent d'arrache-pied au déménagement de toute cette richesse, acquise pendant plus de trente ans. Qu'elles soient ici chaleureusement remerciées et félicitées.

Un grand merci enfin à Jacqueline Touchard pour avoir su concrétiser sa passion du contact humain et des livres, et passer le relais à d'autres passionnées.

La bibliothèque de la Martinière

De l'ancienne à la nouvelle



Le nouveau visage de Vaux

par DIDIER DUCHAUSSOY, maire adjoint aux Travaux

Tout au long de l'année 2005, les Vauxois ont vu progressivement se modifier l'aspect de leur ville. Des Champeaux à Saint-Nicaise en passant par la nouvelle bibliothèque et les deux parcs de stationnement, ils ont patiemment supporté la gêne occasionnée par le bruit, la poussière ou la circulation difficile. A part quelques détails, la mise en sécurité de la rue du général-de-Gaulle est achevée, ainsi que les autres travaux entrepris cette année. Voici un résumé.

TOUT D'ABORD, la sécurisation de la rue du Général-de-Gaulle a été assurée par des procédés ralentissant la vitesse : cinq passages surélevés, notamment aux carrefours et face à l'école primaire, terre-plein central planté d'arbres sur chaussée; sur les trottoirs, refaits à neuf en béton délavé, des barrières et potelets ont été installés. Pour diminuer les nuisances sonores, le revêtement a été modifié. De nouveaux réverbères, placés en quinconce pour casser l'uniformité, éclairent notre rue principale, et de nouveaux bacs à fleurs sont venus l'égayer; une signalétique harmonisée en vert est apparue. Enfin, plus de quatre-vingt places de stationnement sont désormais à la disposition des Vauxois et des visiteurs grâce à deux parkings. Devant les commerces, une zone bleue limite le stationnement longue durée. Les stationnements le long de la voie serpentine ont été matérialisés et protégés par des jardinières. Les trottoirs et la chaussée de la rue de la Bonne-Mère ont été refaits. ■

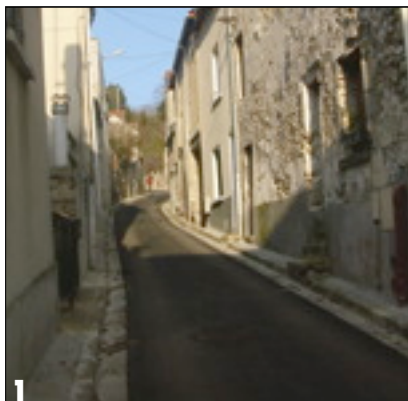
A ce propos la Mairie recommande aux automobilistes d'éviter de stationner sur les trottoirs : leur largeur n'a pas été conçue pour recevoir un véhicule et permettre en même temps une circulation piétonne aisée et sûre : place aux piétons et aux poussettes !



1 - Nouveaux réverbères et terre-plein central derrière la nouvelle bibliothèque.

2 - Deux modèles de la nouvelle signalétique à la couleur verte de la ville.

3 - Les grilles sur murets des deux parcs de stationnement.



*1 - Rue Bonne-Mère.
2 & 3 - Les deux
parcs de stationnement.
4 - Le carrefour
surélevé de l'avenue
de la Gare.
5 - Jardinière sur
chaussée pour la
protection des aires
de stationnement.*



Projets pour 2006

- L'assainissement de la rue de Paris.
- La mise en valeur des abords de l'église avec réfection de la chaussée et des trottoirs.
- La création de sept places de stationnement, rue du Port.
- La réfection de la rue Masson.
- Le début des études pour agrandir le restaurant scolaire (relookage et lifting du bâtiment Marcelle-Cuche).
- La deuxième tranche de l'harmonisation de l'éclairage public pour les quartiers Gare, Masson, Bonne-Mère, entre l'avenue de la Gare et l'église.
- La mise en place des appels d'offres pour le centre ville.

L'an I de Vexin-Seine

par VINCENT FIZAMES, directeur de Communauté de communes

La Communauté de communes Vexin-Seine est née le 1er janvier 2005.

Elle mène ses actions sur huit grands secteurs : le développement économique; l'aménagement de l'espace et l'environnement; l'enfance et les services de proximité; le patrimoine et la vie culturelle et sportive; les transports et les déplacements; la mutualisation et les services aux communes; les finances, budget, transferts de compétences et le logement.

AL'OCCASION de son premier anniversaire, voici donc un bilan des actions qu'elle a ou qu'elle va engager :

Développement économique

Un dispositif complet d'aide à la reprise ou à la création d'entreprise est disponible pour tous les habitants de la Communauté : c'est le Comité de bassin d'emploi (CBE). Si vous avez une idée, une volonté de créer votre entreprise, le CBE étudie avec vous votre projet, sa faisabilité, vous appuie dans vos recherches de financement et vous accompagne pendant les deux premières années de la vie de votre nouvelle société.

L'autre grand dossier de ce secteur concerne l'aménagement global des Aulnes à Meulan, zone très attractive où s'implantera prochainement une jardinerie Gamm'Vert.

Enfin, une réflexion est menée sur le secteur de la santé (médical, paramédical, accueil en post-cure, etc.) et celui du tourisme (mise en valeur du territoire, tourisme fluvial...).

Aménagement de l'espace et environnement

La réalisation d'un schéma de développement du territoire va permettre la mise en place d'actions cohérentes à l'échelle de nos huit communes. Il préconisera des aménagements, sur



Au château de Jambville, lors de la journée du Patrimoine intercommunal, le 17 septembre 2005.

les domaines des zones d'activités, du tourisme, des loisirs, du transport, etc. D'autres dossiers sont également suivis, comme celui des ordures ménagères ou de l'entretien des berges de Seine et des rivières.

Enfance et services de proximité

C'est la Communauté qui va gérer désormais le secteur petite enfance (enfants de 0 à 3 ans). Des structures "multi accueil" vont être construites d'ici 3 ans, dont une à Vaux-sur-Seine. Une halte garderie itinérante va être créée en 2006, et le Relais assistantes maternelles sera un service à part entière de la Communauté de communes.

La réflexion se portera en 2006 sur le développement du service de portage de repas à domicile, et plus généralement sur les aides à la personne.

Patrimoine, vie culturelle et sportive

La journée du patrimoine organisée cette année a permis à de nombreux

habitants de découvrir les richesses de leur territoire. Une action similaire sera reconduite en 2006, permettant là encore de découvrir le patrimoine de nos communes. Dans le domaine sportif, une rencontre de tous les présidents des associations sportives va être organisée afin de repérer leurs attentes et d'inciter au développement d'associations intercommunales.

Transports et déplacements

En septembre 2005, de nouvelles dessertes en journée et le samedi ont été mises en place sur la ligne 17 (Jambville-Les Mureaux). Ainsi, les habitants des villages de Brueil, Jambville et Oinville peuvent circuler sur le territoire et bénéficier des services utiles (hôpital, banque, loisirs, commerces...)

Un guide pratique recensant tous les moyens de transport du territoire va être réalisé, afin que les habitants puissent connaître et utiliser les transports en commun à leur disposition.

Mutualisation et services aux communes

L'objectif fondateur de cette commission est de repérer les secteurs sur lesquels elle pourra proposer aux communes une amélioration du service à coûts constants ou un maintien des prestations à un coût



moindre. Par exemple, la Communauté a passé une commande groupée de sel de déneigement, ainsi chaque commune a pu réaliser une économie sur sa commande.

Actuellement, une réflexion importante est menée sur l'éclairage public.

Finances, budget, transferts de compétences et logement

Les finances sont bonnes et le budget est tenu. L'engagement pris sera

respecté : il n'y aura pas d'impôt "Communauté de Communes" pour les habitants.

Sur le secteur du logement, la Communauté va réaliser en 2006 un Plan local de l'habitat (PLH), document permettant de faire un état des lieux et de préconiser des actions (construction, réhabilitation...) pour améliorer l'offre de logement sur nos communes. L'objectif principal est de permettre à nos habitants, et notamment les

jeunes, de rester sur notre territoire.

Voici rapidement brossées les dernières informations sur les actions en cours de la Communauté de communes. ■

Pour tous renseignements ou suggestions, n'hésitez pas à nous contacter!

***Communauté de communes
Vexin-Seine : 01 34 74 14 60.***

Le Centre aquatique intercommunal

Par JULIEN CRESPO, Président du Siergep

En 2003 nous annonçons la naissance d'une nouvelle piscine à Meulan en remplacement de celle existante et la création d'un Syndicat comprenant dix sept communes, le Siergep (Syndicat Intercommunal d'étude de réalisation et de gestion d'une piscine) chargé de mener à bien les travaux de réhabilitation de cet équipement.



L'ancienne piscine avant démolition.

L'ANCIENNE PISCINE qui va se transformer en Centre aquatique intercommunal (CAI) comprendra un bassin sportif de 25 mètres, un bassin ludique avec nage à contre-courant, des jets massants et une pataugeoire, l'ensemble pouvant être couvert ou non selon le temps.

En extérieur un bassin nordique, un toboggan développant 70 m de longueur et une lagune de jeux, bordés de plages minérales ou engazonnées viendront combler les amateurs de sport nautiques.

Au 1^{er} étage du bâtiment principal, les activités nautiques seront complétées par un espace de détente avec

jacuzzi, sauna, hammam et de remise en forme avec une salle de cardio-training/fitness.

La CAI accueillera également les scolaires pour l'apprentissage de la natation, dans des conditions optimales de sécurité et de confort.

Les principaux chiffres de ce projet

Le financement

Le coût de ce projet est estimé à 7 530 000 euros TTC, il est financé par des subventions de la Région pour 2 475 000 euros, du Conseil général des Yvelines pour 1 330 000 euros et du Conseil général du Val-d'Oise pour 262 000 euros.

Les communes du syndicat auront à leur charge 2 250 000 d'euros (hors TVA) qui seront financés, en partie en fonds propre pour environ 700 000 euros, et le reste par un emprunt pour une durée probable comprise entre 15 et 20 ans.

Les communes du Siergep qui par leur participation actuelle permet d'autofinancer le projet à hauteur de 700 000 euros, verront cette participation, (en 2006 de 18,30 euros pour Meulan et de 9,15 euros pour les autres villes par an et par habitant), financer le budget de fonctionnement qui sera mis en place dès 2006 afin de permettre l'ouverture de cet équipement dès sa livraison.

Je rappelle que le syndicat a voulu, pour les écoles élémentaires des communes adhérentes, que l'entrée et le transport soient gratuits.

Cette dépense sera donc intégrée dans le budget 2006 afin que le cycle d'apprentissage débute dès la rentrée scolaire 2006/2007.

Ce budget sera complété par les recettes des activités de loisirs que proposera cette nouvelle piscine, qui sera capable d'attirer un large public. L'aménagement de plusieurs bassins



Trois aspects de l'avancement du chantier en décembre 2005.

ludiques, d'un toboggan d'une longueur d'une cinquantaine de mètre en développés et de multiples activités (aquagym, cours de natation ou bébé nageurs...) optimisera les recettes et répondra aux vœux du plus large public possible.

Les surfaces

Bâtiment vestiaire

- Rez-de-chaussée d'une surface de 416 m².
- 1^{er} étage, espace détente y compris circulations, 336 m².
- Local technique 1^{er} étage, 80 m².
- Local technique 2^e étage, 152 m².

Plages et bassins couverts

- Bassin de natation, 375 m².
- Bassin ludique dont pataugeoire, 121 m².
- Plages de circulation détente, 485 m².

Espace découvert

- Bassin nordique, 100 m².
- Lagune de jeux, 107 m².

- Plages minérales, 705 m².
- Plages engazonnées, 2996 m².

On peut apercevoir les travaux de réhabilitation, qui ont débuté en février

2005, lorsque l'on passe sur le pont de Meulan. Ils devraient se terminer en juin 2006.

Les travaux ont commencé par le désamiantage du bâtiment vestiaire selon une réglementation très précise et ensuite par sa démolition partielle.

Il a été réalisé, comme prévu, des fondations profondes pour asseoir le bâtiment principal et lui permettre d'être implanté à la cote des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC), qui est la crue de 1910.

Au moment où paraîtra cet article les travaux de gros-cœur du bâtiment vestiaires devraient être terminés,

permettant la mise en place de la toiture. Début janvier, les travaux préliminaires de la mise en place de la toiture découvrable du bassin principal débiteront et ainsi prendra forme le nouveau Centre aquatique intercommunal.

Nous programmons ainsi une piscine de nouvelle génération, elle ne ressemblera plus à celle que les nageurs ou les scolaires de nos différents établissements connaissaient, mais répondra aux goûts d'un public qui a largement évolué vers la natation de loisir. ■

**A
D
S
L**

...SUITE

France Telecom a obtenu l'accord d'un propriétaire concernant l'acquisition d'un terrain afin d'y implanter un bâtiment technique qui permettra à tous les Vauxois d'obtenir l'Internet à Haut débit. Maintenant, il reste les délais administratifs et techniques, mais l'ADSL pour tous les Vauxois devrait se concrétiser dans le courant de l'année 2006.

Dès que France Telecom nous transmettra des informations précises, nous vous communiquerons la date de mise en service prévisionnelle.

DERNIÈRES

A suivre...

NOUVELLES

La canne et la paille

par JOSÉ HARTER, maire adjoint à l'emploi, au Commerce et PMI

La restauration n'est plus une réhabilitation totale du meuble niant son passé et son histoire. Elle doit tout d'abord conserver le maximum de parties d'origine et, contrairement à ce que l'on peut croire, la restauration doit être visible afin de ne pas illusionner ou tromper le public.

A PREMIÈRE VUE cela ressemble à un pavillon de banlieue. Le second plan dresse un atelier étroit. Le troisième lieu : la passion, qui englobe les deux précédents pour nourrir mon quatrième : un métier artisanal.

Éliane et Jean-Noël Dupuis sont installés à Vaux depuis 1980. Éliane débute à son compte en 1992.

Voici une version abrégée de sa vie professionnelle.

Originaire du Nord, principalement portée sur le travail de la paille, Mme Dupuis efface à grand trait les derniers temps de sièges placés sous le signe de la fatigue pour se pencher sur le renouveau de l'assise en bonne



Éliane et Jean-Noël Dupuis dans l'atelier de Vaux.

société et agit sans trop s'émouvoir.

Du Dagobert aux Louis, en passant par Henri II, les chaises longues de

bateaux, les méridiennes, les chaises d'antan, elle restaure mais ne modifie pas, forte de techniques employées

L'emploi

→ Les chiffres de l'emploi sur l'ensemble de la France sont en net progrès. Notre département connaissait, fin août 2005, une diminution de 2,3 % des demandeurs d'emploi sur une période de un an, soit quelque 51 220 demandeurs d'emploi.

Mais, la communauté de communes Vexin-Seine, dont nous faisons parti, connaît un accroissement plus inquiétant; 4,1 % d'augmentation sur un an, soit 898 demandeurs d'emploi.

→ Notre commune retient pour cette même période (fin août 2005) 180 personnes à la recherche d'un emploi, soit + 0,6 %. A ce jour, les derniers chiffres indiquaient un pic de 220 personnes au 30 novembre dernier.

Malgré tous les bons plans proposés par le gouvernement en matière d'emploi, de stage, d'insertion, nous ne pouvons que déplorer un malaise aggravé par le déménagement aux Muraux de l'ANPE, nouvellement rebaptisé Agence locale pour l'emploi (ALE).

→ En novembre dernier monsieur le Sous-Préfet s'est engagé à aider la ville de Meulan à conserver intra muros une antenne Ale qui permettrait aux habitants de la rive droite, donc notre communauté de communes, d'éviter un périple hasardeux, voire décevant jusqu'à l'Ale des Muraux. Cette bonne initiative ne règlera certainement pas le problème sur notre commune mais allègera quelque peu le travail fourni par notre bureau Emploi-Service.

→ 2006 devrait voir la possibilité d'une nouvelle collaboration entre notre bureau emploi et l'Ale afin de faciliter l'accès aux offres d'emplois des Vauxois ainsi qu'un meilleur suivi des dossiers.

→ En 2005 le bureau local a tenu son cap, trouver des solutions à long terme (CDI) à moyen terme (CDD) et à court terme (occasionnel). Le bureau est ouvert le lundi matin, mardi matin et jeudi sur rendez-vous.

J.H.



1 - Canne et outil à canner.

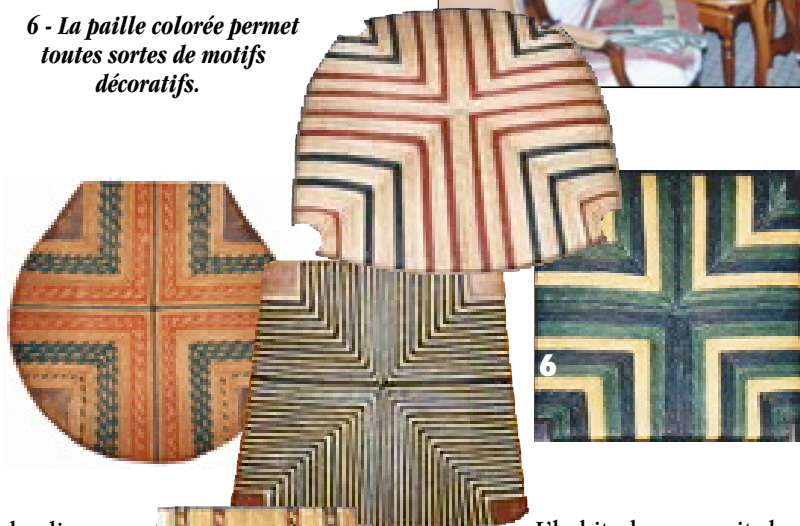
2 - Cannage d'un dos de fauteuil.

3 - Paille sur son support, prête à l'emploi.

4 - Il est parfois nécessaire de restaurer le siège.

5 - Salle d'attente des "estropiés".

6 - La paille colorée permet toutes sortes de motifs décoratifs.



depuis des décennies et transmises par sa mère.

L'outil est la main qui elle-même devient l'homme (la femme). Le matériau arrive par colis de vingt-cinq kilos du lot et par botte de dizaines de mètres. Suivant le cannage ou le rempaillage, ses doigts croisent et entrecroisent, tirent et poussent, tissent la canne de rotin comme le ferait un tisseran. Toute l'adresse réside dans le mouvement constant du filage. Ici les lignes sont parallèles et croisées deux, quatre, six fois sur le cadre et cette opération a laissé un maillage alvéolé, comme un enclos à miel.

D'un autre côté ses doigts humidifient puis courbent la paille après l'avoir aplatie et entourée d'herbe des marais pour la solidifier. Avec dextérité, elle parvient à faire varier l'épaisseur, la longueur, la couleur

des lignes, bref, à verser le travail du côté du graphisme linéaire et laisse derrière elle une série de patchwork.

A partir de cet instant, l'artisan disparaît derrière son travail. On peut la rencontrer sur le marché de Meulan, de Pontoise ou de Saint-Germain-en-Laye.

L'habitude pourrait devenir ronronnante sans la présence et la complicité de Jean-Noël. L'atelier devient un lieu référence des antiquaires de la région et du privé qui inondent le garage de sièges en attente.

Son métier n'a que trop peu de candidat dans la filière cannage-rempaillage. Mais gare aux malfaçons payées au tarif des professionnels artisans.

Madame Dupuis, 11 chemin des Églantines à Vaux. 01 30 91 41 90. ■

Brèves du CCAS

Coupe et couture

Une nouvelle activité ludique et utile. Vous avez du temps libre, des idées et l'envie de concevoir et coudre des vêtements, réaliser tous travaux de couture, venez rejoindre le cours de coupe et de couture, Dominique vous conseillera et vous aidera. Ce cours s'adresse aux personnes de tout âge. Selon les demandes, une initiation au tricot peut être aussi envisagée.

Mme Bianco, CCAS : 01 30 99 91 55.

Allocations

Conditions à remplir :

Bénéficiaires non imposés sur le revenu et titulaires du FNS (Fond nationale de solidarité ou Allocation supplémentaire).

- Allocation consommation d'énergie.
- Agés d'au moins 65 ans.
- Retraités entre 60 et 65 ans n'ayant pas d'activité rémunérée.

- Grands infirmes titulaires de la carte d'invalidité.

- Familles nombreuses de 3 enfants et plus.

- Allocation Abonnement téléphonique des personnes âgées.

- Allocation Fêtes.

- Plus de 65 ans non imposable.

Justificatifs à apporter :

- Livret de famille.

- Avis de non imposition sur le revenu 2004. (document indispensable).

- Justificatif du versement de l'allocation FNS pour l'année 2005.

- Dernière facture téléphonique.

Colis des Anciens

Cette année 50 colis individuels et 20 colis pour un couple ont été distribués : une boîte de bloc de foie gras de canard Duc de Castel; une verrine de terrine de caille aux raisins Duc de Castel; un bocal de dinde au marrons;

une bouteille de cahors rouge AOC Peyre Bosc; une flûte de délice de fraises relevées à l'Armagnac; un étui de galettes sablées pur beurre La Mère Poulard; une petite assiette provençale de papillotes, pâtes de fruits; un sachet de croquants de pralines Lou Cocal.

Goûter de Noël

Cette année nos aînés ont pu déguster : bûchette, petites tartelettes aux fruits et chouquettes réalisées par le boulanger pâtissier J.-Y. Péchaux. Le Père Noël, plus jeune que jamais, est venu faire sa distribution de chocolats, moment toujours apprécié. Quant à l'animation, l'orchestre Charles Engelmann a su, comme l'année dernière, enchanter son public.

Séjour enfant

Le CCAS de la mairie de Vaux, offre la possibilité aux enfants vauchois de partir en vacances, par l'intermédiaire de l'organisme Vacances pour tous.

Le CCAS prend 60 % du prix total du séjour pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 6 860 € (45 000 F). Cette année, pour les grandes vacances, 6 enfants de 8 à 14 ans sont partis à Gourette (au pays des ours), Pyrénées atlantique, et à Valloire en Savoie.

Voyages des Anciens

Du 25 septembre au 9 octobre 2005, 13 personnes sont parties à la découverte ou à la redécouverte de la Tunisie. Leur point d'attache était l'hôtel Omar Khayam*** à Hammamet.

Canicule

Le CCAS a adressé un questionnaire aux Vauchois âgés de 65 ans et plus, afin de recenser les personnes seules et isolées.

Si néanmoins vous n'aviez pas répondu au questionnaire, vous pouvez encore vous faire connaître

SOS Orphelins d'Asie et Enfants Réfugiés du Monde

Le stand du CCAS, durant la brocante du 1^{er} mai et le vide-grenier du mois d'octobre, a récolté quelque 1200 euros qui seront versés à deux associations caritatives tournées vers l'enfance et intervenant dans le monde, plus particulièrement dans le secteur Asie durement touché par les raz-de-marée de Noël 2004.

- SOS Orphelins d'Asie assure aux enfants un accompagnement psychologique autour de différents types d'activités, fournit un abri temporaire, assure une scolarité et construit des puits pour les camps de réfugiés.

- Enfants Réfugiés du Monde, dont la vocation est de venir en aide aux populations contraintes à l'exil à la suite d'une modification brutale et durable de leur condition d'existence, intervient prioritairement en aide aux enfants mineurs menacés dans leur développement physiologique, affectif et culturel. ERM assure leur sécurité matérielle et affective, leur besoin alimentaire et sanitaire et assure la transmission des savoirs.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué par leur générosité à l'effort de solidarité internationale au profit de populations en détresse.

J.H.

auprès du secrétariat du CCAS de la mairie.

Extrême froid

Pour répondre au plan de veille sanitaire, le CCAS doit recenser les personnes vivant dans des conditions susceptibles de nécessiter une mise à l'abri. (habitat précaire, logement de fortune, squats).

N'attendez pas, veuillez vous faire connaître auprès du CCAS. ■

Amicale des donneurs de sang

Il y a un an nous vous avons lancé un challenge : 100 dons pour 4000 habitants. Nous n'y sommes pas encore ! Mais un grand merci à tous les donneurs qui viennent de plus en plus nombreux pour relever ce défi ; nous sommes passés en 2005 de 39 dons à 59 dons par séance. N'hésitez pas à venir nous aider, jeunes dès 18 ans jusqu'à la retraite 66 ans !



SAMEDI 25 FÉVRIER,

DE 16 H 30 À 20 H,

ESPACE MARCELLE-CUCHE.

Collecte de sang

Toujours plus de bouchons

LA COLLECTE continue mais l'association change, c'est pour Handicap-prévention et son opération *Roulez petits bouchons* que vous déposez maintenant vos bouchons devant l'espace Marcelle-Cuche. Ségolène Rottembourg (ancienne Handisport) décide de créer, le 21 juillet 2005, son association, située à Chatou. Ségolène est handicapée de naissance, c'est une battante et son objectif est de collecter un maximum de bouchons en plastique dur pour les revendre à une société de recyclage (C2P à Villefranche-sur-Saône) pour financer des fauteuils adaptés aux sports et, en partie, du matériel pour une halte garderie spécialisée pour des enfants handicapés et le dressage de chiens pour handicapés (un chien adulte



dressé coûte 12000 € et un chiot 5000 €).

L'association a pour but d'informer toutes personnes sur les dangers de la vie et le handicap afin de permettre à chacun d'appréhender le risque du handicap quel qu'il soit, des sensibilisations peuvent être faites à tous publics, pour cela contacter la présidente.

Il faut 28 tonnes de bouchons pour un fauteuil de sport de loisir et de 56 à 66 tonnes pour un fauteuil de sport de compétition.

Un petit rappel, l'opération ne peut fonctionner qu'avec des bouchons en plastique dur : eau plate ou gazeuse, jus ou sirop de fruit, lait, soda, pâte à tartiner (retirer le carton à l'intérieur),

yaourt ou compote à boire, jus de citron, café, boîte à bonbons, mayonnaise (tube Amora), dentifrice, flacons (produits de pharmacie), lessive, adoucissant, eau de javel ou déminéralisée, huile de voiture, liquide de refroidissement, lave-glace, capuchon de stylo ou feutre, etc. toutes couleurs confondues.

Contact : Association Handicap-Prévention

Opération "Roulez petits bouchons",
3, allée Beethoven, 78400 Chatou
Ségolène Rottembourg : 06 83 57 28 16
E-mail : handicaprevention@free.fr
Site : <http://handicaprevention.free.fr>

Ci-dessous, une photo qui fait parler. Pour en arriver là, il faut du monde et pour les expédier à Chatou à la plate-forme d'enlèvement, il faut des bras. Vous qui avez une ou quelques heures par semaine ou par mois de libre, venez rejoindre l'équipe des cinq de Vaux.

Pour tous renseignements complémentaires contacter Thierry Chefdeville au 06 86 28 16 93. ■

Je vous demande de déposer vos bouchons bleus (de marque Volvic) dans un sac à part, pour un futur projet, il faudrait plus de 78 000 bouchons. Merci pour ce geste simple.

Le nouveau Conseil Enfants



1 - Les jeunes élus du 10 décembre 2005 : Sami Jaabouka (1), Maréva Villéger (2), Léa Hadjaz (3), Marie Lofaro (4), Céline Letellier (5), Manon Homar (6), Grégoire Magagnin (7). En arrière plan, avec M. le Maire, les quatre jeunes du conseil sortant.

2 - Léa Hadjaz remplace Adrien Castro, élu il y a deux ans.

3 - Bilan du mandat par le conseil sortant. Présentation des nouveaux élus et élection du maire.



L'Orangerie

En décembre 2005, l'Orangerie comptait soixante-deux inscrits, qui se réunissent au gré de leurs envies, du lundi au samedi, pour profiter des activités sur place ou lors des sorties, pour discuter, pour décorer la salle.





Au centre de Loisirs... des bonbons.



A la maternelle... des jouets.

La grande tournée du Père Noël



A la maternelle... et encore des jouets.



Du lait... aux "services techniques".

Journée ensoleillée pour le 1^{er} marché de Noël vauchois



Nous remercions tous les exposants, les services techniques, les employés municipaux, les élus et tous les bénévoles pour leur participation de près ou de loin à ce premier marché de Noël. Un grand merci à M. Le

Maire de nous avoir soutenus et de nous avoir laissé la totalité des bénéfices réalisés. Ces bénéfices ont été reversés en totalité aux écoles. Nous vous donnons tous rendez-vous l'année prochaine le 16 décembre

2006 pour le prochain marché de Noël.

Toute notre équipe vous souhaite tous leurs bons vœux pour cette nouvelle année.

DES PARENTS D'ÉLÈVES

Cirque et Danses africaines



Le 17 décembre dernier, l'espace Marcelle-Cuche était rempli à craquer de spectateurs venus applaudir les enfants de six à onze ans, de l'École d'initiation omnisports de Vaux.

Celle-ci avaient organisé une représentation de jonglerie et d'équilibre sur le thème du cirque. Par équipe, ces trente-six jeunes acrobates ont créé leur numéros. Après un entracte-gôûter, le spectacle s'est enflammé dans les danses aux rythmes des percussions africaines d'une troupe d'Aubergenville, Temps danses Afro.



- 1 - Présentation des enfants par Gérard Mercier.
- 2 - Au fond, Guillaume Hardy, étudiant de licence Staps en Stage à l'Omnisports.
- 3 - Difficile de jongler tout en se maintenant en équilibre.
- 4 - Le jongleur du bâton du diable.
- 5 - Les premières notions de jonglage, le premier palier de l'équilibre.
- 6 - La troupe Temps Danses Afro d'Aubergenville.



10 ans déjà...

En 2006, l'association des Anciens Élèves fête ses 10 ans.

En janvier 1996, René Beauvivre, Jacques GrosHenry et Pierre Maujaret proposent aux anciens élèves de se retrouver autour de la galette des rois. L'association des Anciens Élèves des Écoles laïques de Vaux-sur-Seine s'organise en association loi 1901, et Jacques GrosHenry en devient le premier président.

L'ASSOCIATION regroupe alors une trentaine d'adhérents. En 1998, la démission de son président provoque un tournant dans la vie de l'association. L'association change de nom afin de rassembler tous les anciens élèves des écoles de Vaux-sur-Seine, elle rajeunit sa structure grâce à l'apport d'adhérents nouveaux. Enfin le nouveau président est élu sur la base d'un projet d'initiatives "récréatives" comme : le Gala de fin d'année, le Printemps des Poètes et le maintien de la traditionnelle galette des Anciens Élèves.

L'association va voir ses adhérents passés de 27 à près de 70 pour se stabiliser aujourd'hui à près de 60 dont 80 % habitent la commune.

L'association va animer de belles soirées vauchoises avec la venue dans notre ville d'artistes réputés comme Nicoletta, Michel Delpech, Georges Chelon, Graëme Allwright, Alain Turban, Stone et Charden, Herbert Léonard, Isabelle Aubret, Franck Alamo et Annie Philippe, Renaud Hantson, Mickaël Jones en partenariat avec Passeport Jeunes, et dernièrement avec le parrain de nos spectacles Francis Lalanne.

Mais nous avons aussi proposé de belles premières parties avec deux artistes vauchois Eric et Sylvia (groupe Le Duo), le groupe Service Public ou Frédérick Pocquet.

Le public est presque toujours au rendez-vous avec une moyenne de 220 personnes par spectacle.

La galette des anciens élèves reste un temps fort avec près de 120 personnes en moyenne et un artiste incontournable, Giorgio Faelli.

Notre marraine d'honneur Danièle Évenou est venue deux fois, mais hélas son emploi du temps et ses tournées nous privent de sa présence régulière.

10 ans ce n'est que le début !...

Pour fêter cet anniversaire, nous invitons le 28 janvier 2006 tous les anciens élèves adhérents de ces 10 dernières années. Et les retrouvailles risquent d'être émouvantes puisque seront également présents les anciens(es) instituteurs(trices) comme madame Knapp-Ziller, monsieur Régny. Monsieur Roussy se faisait une joie d'être avec nous. Son état de santé le contraint à renoncer à venir.

Nos artistes vauchois Eric et Sylvia



animeront la partie musicale de l'après-midi. Au préalable les adhérents auront tenu (studieusement) leur assemblée générale annuelle, élu une nouvelle équipe pour 2006, et fixé de nouvelles orientations.

Nul doute que tous reviendront sur ces dix années, avec une pensée émue pour nos camarades disparus et pour Jacques Carpier qui resta fidèle à l'association jusqu'au bout...

Bien sûr est encore en mémoire le merveilleux concert donné par Francis Lalanne devant près de 300 personnes, un public composé de nombreux Vauchois et surtout de fans venus de toute la France, de Belgique et même d'Écosse...

Un Francis Lalanne heureux de soutenir une nouvelle fois notre association et qui nous a réservé un concert acoustique et inédit d'une très grande qualité. Difficile de faire mieux après une telle soirée, mais c'est la tâche qui attend les membres du nouveau CA pour 2006.

Nos annonceurs, l'équipe technique de la ville, le soutien de la municipalité jouent un rôle important dans la réussite de nos projets et nous les en remercions.

Alors pour marquer une nouvelle page dans l'histoire de notre association, nous enjoignons les anciens et anciennes élèves à adhérer à notre association.

Réservations/information :

01 34 74 24 17

courriel : AAEEV78@aol.com

JOËL CARPIER, PRÉSIDENT

Brèves de l'Adgv

Des idées de cadeau

A Noël, vous avez peut-être oublié de vous faire plaisir ou un de vos proches aurait encore besoin d'une petite attention supplémentaire.

N'hésitez plus, offrez-vous, offrez-lui un cours de stretching le mardi de 18 h 20 à 19 h 20, de janvier à juin, à l'ADGV. Il est assuré par Geneviève Conte, diplômée de la Fédération française de gymnastique volontaire.

Mais peut-être connaissez-vous aussi un(e) enfant ou un(e) jeune qui meurt d'envie de danser les dernières danses à la mode ou qui souhaite faire des claquettes ? Ces cours ont lieu de 16 h à 17 h et de 17 h à 17 h 45 le mercredi. Ils sont assurés par Catherine Andrin dont on connaît les talents d'animatrice.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler Mireille au 06 80 81 60 28

Recherchons...

300 adhérents. Quelle richesse quand on additionne toutes ces compétences ! Et pourtant... pourtant malgré nos appels - le dernier à l'assemblée générale - nous n'avons toujours pas de trésorier ou trésorière. Mireille a accepté le poste de trésorière intérimaire jusqu'en juin. La voilà prise au piège. Les fils

de sa générosité la retiennent prisonnière. Tout le monde se dit : « Tout va bien, elle tiendra ». Non, ça suffit ! Prenons ce que l'on nous donne, mais pas plus. Le nouveau ou

la nouvelle trésorière sera bien épaulée par une personne expérimentée.

Si personne ne peut prendre le relais tendu par Mireille, que se passera-t-il ? Une association ne peut pas fonctionner sans trésorier...

Vous pouvez en discuter avec Mireille au 06 80 81 60 28.

Le Yoga du dimanche

Après les fêtes, venez vous détendre et vous ressourcer au stage de yoga :

• *Dimanche 22 janvier,*
De 9 h 30 à 11 h 30, espace Marcelle-Cuche.

Attention, il faut vous inscrire au 06 73 64 63 15, trois jours minimum avant le stage.

Et si vous n'avez pas la chance de participer aux séances hebdomadaires, vous pourrez, trois autres dimanches, approfondir ce travail sur soi :

- *Dimanche 12 mars ;*
- *Dimanche 2 avril ;*
- *Dimanche 14 mai.*

Geneviève Reyntjes, le professeur, s'adapte aux besoins et aux limites de chacun. *MARCELLE UGUEN, présidente*



L'aventure a commencé par un premier trophée de Meilleur Club Francilien en 1994, une place de second en 1995 et de 1996 à nos jours 10 ans sans interruption "Meilleur Club Francilien".

Les Palmarès du Club

En 2005, le CVVX remporte pour la 11^e année consécutive le titre de champion de ligue Île de France. Cette performance collective récompense une participation active des membres et leurs déplacements sur les régates d'Île de France.

Notre club reste en première division du classement national. Seul club d'Île de France à ce niveau, ce résultat est dû à notre participation à tous dans les régates HN de toute la France.

En Corsaire, le CVVX termine cette année premier club, nous passons devant le YC du Pecq grâce à notre victoire dans la course d'équipe à Angers.

Jacques Pottier remporte le championnat de ligue 2005.

En 2004 et pour la 10^e année consécutive le CVVX est Champion d'Île-de-France habitables.

CVVX, le meilleur club francilien depuis 11 ans

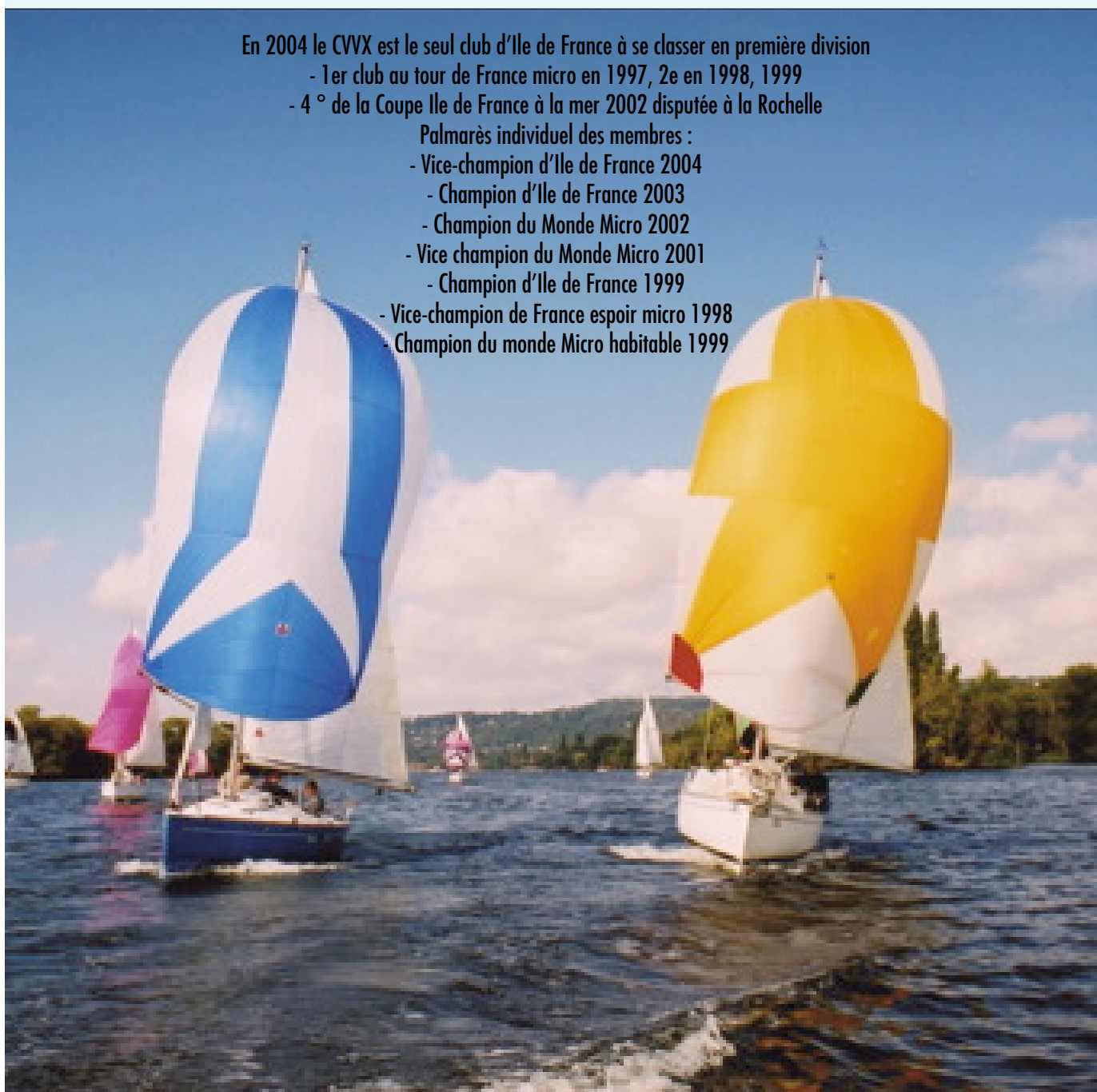
C'est sous l'impulsion du Président Patrick Dartoux que le CVVX a décidé d'aller se mesurer aux meilleurs sur leurs plans d'eau.

En 2004 le CVVX est le seul club d'Ile de France à se classer en première division

- 1er club au tour de France micro en 1997, 2e en 1998, 1999
- 4^e de la Coupe Ile de France à la mer 2002 disputée à la Rochelle

Palmarès individuel des membres :

- Vice-champion d'Ile de France 2004
- Champion d'Ile de France 2003
- Champion du Monde Micro 2002
- Vice champion du Monde Micro 2001
- Champion d'Ile de France 1999
- Vice-champion de France espoir micro 1998
- Champion du monde Micro habitable 1999



Devoir de mémoire aux enfants de la commune

Comme chaque année, l'association des Anciens Elèves participe à la commémoration du 11 novembre.

Après la lecture du message du ministre des Anciens Combattants par le maire Julien Crespo, Denise Plat a lu un poème de Victor Hugo, puis Daniel Magnin et Jean-Luc Daully ont lu la liste des enfants de la commune Morts pour la France. Pour conclure la cérémonie et après la minute de silence, la sonnerie aux morts a retenti dans le cimetière.

L'émotion était visible sur tous les visages.

JOËL CARPIER

La dictée 2005



Pleuvra, pleuvra pas?

Quand il drache à Saint-Omer, à Marseille le soleil brille... De Lille à Bordeaux, le temps varie. Voilà donc le sujet qui tarabuste les Français :

« Quel temps va-t-il faire ? »

N'êtes-vous pas, avouez-le, de ces accros de la météo ? Si, bien sûr, tout comme l'agriculteur aveyronnais, le viticulteur champenois ou l'horticulteur picard qui ont scruté d'un œil rassuré les cumulus, mais cillé sous les éclairs. Il a suffi qu'une averse de grêle vînt pour que les ceps de vigne aient été déchiquetés et les récoltes de fruits anéanties.

De l'Atlantique à la Méditerranée, les marins pêcheurs, les surfeurs et les véliplan-chistes ont été tout ouïe à l'annonce de la météo marine : si un anticyclone s'est éloigné, si une tempête a été prévue, danger ! Même les poissons, toutes nageoires dehors, vont foncer dare-dare vers les abysses.

Et, tout là-haut, les bergers pyrénéens et les guides chamoniards ont assidûment surveillé le temps, à la merci de pluies torrentielles à faire dévaler toutes les marmottes. Quant aux Français lambda, ils se sont, eux aussi, ralliés quasi quotidiennement, après dissipation des brumes matinales, aux bulletins météo. Quelles que fussent les réjouissances envisagées, du méchoui au fest-noz ou à la rave, ils ont tous craint le pire, certains allant même jusqu'à redouter un hurricane !

Ainsi, en tongs ou en charentaises, ils ont vu les arrière-saisons succéder aux saisons. L'été en allé, ils ont remis en cinq sec les marcols et les paréos, et retrouvé les pull-overs raglan, les parkas moelleuses et les bottillons zippés en nubuck. Et, lorsque « la rainette de sortie est allée chercher la pluie », ils ont couru, encapuchonnés dans des impers tendance, frôlant les lauriers-tins, s'abriter sous une tonnelle d'ampélopsis.



Et vous, combien de fautes auriez-vous faites, ce 19 novembre ?

Enfin, ils se sont emmitouflés dans des doudounes fluo, le minois à demi protégé par des cache-nez feuille-morte.

Au fait, qui a dit qu'il n'y avait plus de saisons ?

PORTES OUVERTES

L'aménagement du paysage, l'horticulture, le commerce horticole, l'agronomie, l'écologie, la fleuristerie ou encore le cheval vous passionnent ?

Que vous soyez collégien, lycéen, universitaire ou déjà entré dans la vie active, vous trouverez au Lycée Horticole de Saint-Germain en Laye / Chambourcy :

Une formation qui alliera cette passion à un cadre de vie exceptionnel...

Différentes voies de formation, du CAP au BTS : formation scolaire au Lycée (500 élèves); formation par apprentissage au CFA (450 apprentis) (St Germain/Maisons-Laffitte); formation professionnelle, pour adultes au CFPPAH; une possibilité d'internat; une association sportive et culturelle gérée par les élèves regroupant plus de 30 clubs, des activités de coopération internationale et un projet de développement durable.

Venez rencontrer élèves, étudiants, apprentis, stagiaires, équipes pédagogiques et éducatives lors de la Journée portes ouvertes le samedi 18 mars 2006, de 9 h à 17 h.

Lycée horticole de St-Germain,
route forestière des Princesses,
78100 St-Germain-en-Laye.

Tel : 01 30 87 18 00. Fax : 01 30 87 18 01.

www.lyceehorticole.ac-versailles.fr

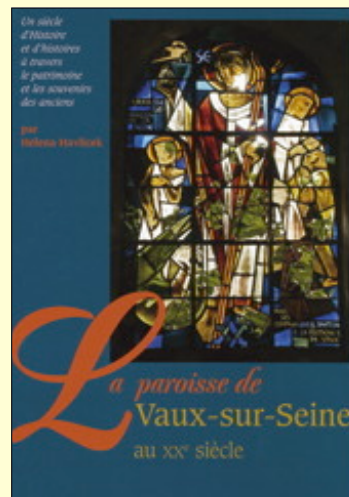
Contacts

Lycée : 01 30 87 18 03 & 01 30 87 18 48

CFA : 01 30 87 18 30

HISTOIRE DE LA PAROISSE DE VAUX

Un siècle d'histoire à travers le patrimoine et les souvenirs des anciens.



Soixante pages écrites et publiées à compte d'auteur par Helena Havlicek, d'origine tchèque, qui vit depuis 1977 à Vaux et qui s'est occupée de l'église de Vaux durant de nombreuses années.

En vente à "l'Hautil fleuri", 190, rue du Général-de-Gaulle à Vaux-sur-Seine : 12 €.

APÉRITIF-ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX VAUXOIS

Depuis maintenant trois ans, la municipalité reçoit les nouveaux habitants de Vaux autour d'un apéritif. Organisé par la commission Vie des quartiers, cette réunion a pour but de faire se rencontrer les nouveaux Vauxois et les élus. Rendez-vous le samedi 21 janvier à 11 h, à l'ancienne bibliothèque de la Martinière, 87 rue du Général-de-Gaulle.

MISE À JOUR DE VOTRE CARTE VITALE

Désormais, vous avez la possibilité d'effectuer cette opération dans la plupart des pharmacies du département. Les 312 officines équipées sur 468 remplacent les 60 bornes installées dans les mairies et centres commerciaux.

MAIRIE

LA MAIRIE EST FERMÉE :
LE LUNDI ET LE JEUDI MATIN,
LE SAMEDI APRÈS-MIDI.

LA MAIRIE EST OUVERTE : MARDI,
MERCREDI ET VENDREDI
DE 9 H À 12 H,
LUNDI, MARDI, MERCREDI,
ET VENDREDI
DE 14 H 30 À 17 H 45
JEUDI
DE 15 H À 20 H
SAMEDI
DE 9 H 11 H 45

•
M. Crespo, Maire,
reçoit sur rendez-vous,
ainsi que ses adjoints.

•
M. Gross, adjoint à l'Urbanisme,
reçoit sur rendez-vous les mardis
et jeudis matin

ENVIRONNEMENT

Berges de la Seine

Un dossier avec photos et plan de situation pour le nettoyage des berges de la Seine est en cours d'examen dans le service compétent du Conseil général. En partenariat avec celui-ci et le port autonome de Paris, nous envisageons de défricher et nettoyer les berges de Seine de la commune. Nous aurons à notre disposition le bateau nettoyeur "Le Silure" ainsi qu'une équipe de cinq personnes pour réaliser ces travaux.

"Le Silure" va effectuer un passage de reconnaissance afin d'évaluer la somme de travail et les difficultés éventuelles pour la concrétisation de ce projet.

A bientôt, pour de bonnes nouvelles.

J.-C. WALTRÉGNY, Conseiller municipal

Les relations de voisinage

L'article 671 du code civil énonce les règles de distance de plantation des arbres par rapport aux propriétés voisines :

- Les arbres, arbrisseaux, arbustes dont la hauteur est, ou sera, supérieure à 2 m doivent être plantés à une distance minimum de 2 m de la propriété voisine.
- Les arbres, arbrisseaux, arbustes dont la hauteur est, ou sera, inférieure à 2 m doivent être plantés à une distance minimum de 0,50 m de la propriété voisine.

• L'arrachage peut être demandé si les règles de distance ne sont pas respectées (art. 672 du Code civil).

Le voisin dispose de droits, ainsi que l'énonce l'art. 673 du Code civil, si les plantations empiètent sur sa propriété. Ainsi, tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres dépassant chez son voisin. Le voisin n'a pas le droit de les couper mais peut en exiger la coupe.

Les litiges concernant les arbres entrent dans la catégorie des conflits de voisinage que peut connaître le conciliateur de justice qui favorise le règlement à l'amiable des conflits entre particuliers. D'autre part, le code de la voirie routière prévoit que sont punis d'une amende ceux qui établissent, laissent croître des arbres ou des haies à moins de deux m de la limite du domaine public routier.

Nouvelle numérotation

La commune de Vaux-sur-Seine engage une campagne de régularisation du numérotage des voies. Dans ce cadre, la commission d'Urbanisme et les services techniques ont d'ores et déjà procédé à un nouveau numérotage du chemin du Plant-de-Forvache qui prendra effet le 1^{er} janvier 2006. Cette action se poursuivra sur l'ensemble du territoire communal. Les nouvelles plaques sont fournies par la commune.

Piles usées

Points de collecte : à la pharmacie ; à la gare ; à l'arrêt de bus du parking de l'Ancienne Mairie et à la porte de l'école du côté parc. Si vous avez des piles en grande quantité, déposez-les au service technique communal, avenue de la Gare.

Opération cartouche

Pour la quatrième année dans notre commune, vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides à la pharmacie de madame Cornet, 119 rue du Général-de-Gaulle. Ces cartouches, vous pouvez les trouver chez vous ou au travail dans vos photocopieuses, fax et imprimantes laser ou jet d'encre. Surtout ne les jetez pas. Merci.

Pour toute information complémentaire, contacter Thierry Chefdeville au 06 86 28 16 93.

Compte rendu du Conseil municipal

du 20 décembre 2005

Présents : M. Crespo, Mme Dudignac, M. Gross, Mme Flageul, MM. Duchaussoy, Baschet, Le Guillevic, Harter, Knapp-Ziller, Waltrégnny, Mme Pasqualetto, MM. Fortier, M. Bréard, Mmes Gelin, Chiumenti, Mlle Ludwig, Mme Leclercq,
Absents : M. Moneyron, Mmes Riou, Beaudoin, Deleau, M. Lepesant, Mme Robin, MM. Parpaite, Vendangeot.
Pouvoirs : M. Moneyron, procuration à M. Crespo (jusqu'à 21 h 45) ; Mme Riou, procuration à M. Bréard.

● MARCHÉS PUBLICS, AVENANTS : RD 190 - BIBLIOTHÈQUE.

Les travaux de mise en sécurité de la RD 190 en agglomération de Vaux-sur-Seine, d'une part, les travaux de la bibliothèque et de son esplanade, d'autre part, ont conduit à des ajustements mineurs.

La commission d'Appel d'offres, réunie le 12 décembre, a émis un avis favorable aux avenants majorant le prix du marché initial de plus de 5 %, les autres avenants ne relevant pas de sa compétence.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les avenants, tant de l'opération de mise en sécurité de la RD 190 que de l'opération de construction de la bibliothèque, et autorise le maire à signer les ordres de services qui s'y rapportent.

- Bibliothèque :

coût initial : 715 248,29 € HT ; coût final : 741 101,15 € HT

- RD 190 :

coût initial : 702 774,04 € HT ; coût final : 795 735,58 € HT.

● RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE : ADOPTION.

Le Maire informe le Conseil municipal que la nouvelle bibliothèque ouvrira le mardi 10 janvier 2006.

Sous la responsabilité de Mme Dudignac, adjointe au Maire, chargée des Affaires culturelles, un projet de règlement a été élaboré.

Il est soumis à l'approbation du Conseil municipal ainsi que la tarification et les horaires d'ouverture au public tels qu'ils ressortent de la volonté municipale de les élargir et du souhait de la Direction régionale des Affaires culturelles (Drac) qui a cofinancé l'opération.

Le règlement intérieur et la tarification des services sont adoptés à l'unanimité.

Il en est de même pour les plages d'ouverture au public :

Lundi : fermeture.

Mardi : de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Jeudi : de 9 h à 11 h 30 (plage réservée aux scolaires)

Vendredi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Samedi : de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

M. Crespo précise que l'inauguration aura lieu fin janvier ou début février 2006.

● GARANTIES STATUTAIRES : LANCEMENT DE LA CONSULTATION (CONTRAT GROUPE).

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune de Vaux-sur-Seine garantit les risques financiers découlant de ses obligations statutaires (maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée, accident de service) dans le cadre d'un contrat groupe géré par le Centre interdépartemental de Gestion (CIG), et que ce contrat arrive à échéance le 31 décembre 2006.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de rallier la Commune de Vaux-sur-Seine à la procédure de mise en concurrence lancée par le GIG., évitant ainsi à la commune de conduire, seule, la propre consultation.

● PRIME « RETRAITE » : PRÉCISIONS.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que, par délibération en date du 3 mai 1996, il a intégré au budget communal la prime « retraite » précédemment versée par l'association du personnel communal (Casac).

Il précise que certaines modalités doivent être précisées :

- montant : 3 mois de salaires.
- condition d'ancienneté : 5 ans minimum au sein des services de la Commune de Vaux-sur-Seine dont au moins 3 années de présence effective sur les 5 dernières années, et 6 mois de présence effective sur les 12 derniers mois.

Le Conseil municipal approuve ces précisions à l'unanimité.

● COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VEXIN-SEINE : ATTRIBUTION DE COMPENSATION.

Le Maire informe le Conseil municipal que, au terme de sa première année d'existence, la Communauté de communes Vexin-Seine a arrêté le montant de la compensation attribuée à la Commune de Vaux-sur-Seine, soit 176 353,00 €.

Le Conseil municipal approuve l'attribution à l'unanimité.

● COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VEXIN-SEINE : MODIFICATION DES STATUTS.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que les compétences exercées par la Communauté de communes Vexin-Seine sont arrêtées dans ses statuts.

Il précise que le Conseil communautaire propose aux conseils municipaux des communes membres les modifications suivantes :

- Article 5 : inscription de la participation au Comité de bassin d'emploi (CBE) et à la Plate Forme d'initiative locale (PFIL).
- Article 5 (changement d'intitulé) : le Schéma directeur d'aménagement est renommé « Réalisation d'un schéma de développement du territoire ».
- Article 6 (ajout) : politique du logement social d'intérêt communautaire et actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur des personnes défavorisées, la compétence s'exerçant sur le parc qui sera créé à partir d'un Plan local de l'habitat.
- Article 7 (ajout) : étude, développement, réalisation et gestion des modes d'accueil de la petite enfance déclarés d'intérêt communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, les modifications statutaires de la Communauté de Communes Vexin-Seine ainsi proposées.

● ACQUISITION DE LA PARCELLE AR N° 19.

Afin de faciliter l'implantation d'un local technique dédié aux réseaux de télécommunication (ADSL), le maire propose au Conseil municipal d'acquérir une parcelle de 379 m², avenue de Cherbourg.

Au vu de l'estimation des Domaines, le Conseil municipal, autorise le maire à acquérir la parcelle AR n°19, sise Avenue de Cherbourg, au prix de 15 000 €, la commune supportant les frais d'actes.

● SUBVENTIONS : ATTRIBUTIONS COMPLÉMENTAIRES.

M. Le Guillevic informe le Conseil municipal que l'école maternelle projette la réalisation d'une fresque murale en mosaïque et sollicite une subvention représentant 80 % du prix des matériaux, ainsi que le remplacement d'un appareil photographique.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention extraordinaire de 458 € à la coopérative de l'école maternelle.

● RÉGIES : MODIFICATIONS.

Le Maire informe le Conseil municipal que les services ont procédé à la mise à jour des régies de la Commune, et que, suite à une vérification de la Trésorerie, il convient de préciser certains éléments de la régie d'avance communale, en particulier les dépenses qu'elle prend en charge.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte les modifications et précisions suivantes :

- siège de la régie : Mairie de Vaux-sur-Seine;
- montant de l'avance : 1 220 €;
- rythme de reconstitution : mensuel;
- mode de règlement : numéraires;
- dépenses prises en charge : papeterie (cartouches d'imprimantes, fournitures de bureau, produits d'alimentation, produits d'entretien, affranchissement, tirage de photographies, pellicules de photographie, tickets de manèges, confiserie).

● TAXES D'ASSAINISSEMENT : ACTUALISATION.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que, par délibération en date du 18 mars 2005, le Conseil a actualisé la participation pour raccordement à l'égout (3 550 €), la participation aux frais de branchement à l'égout (1 070 €) et la redevance assainissement (0,65 €/m³).

Le 1^{er} juillet 2005, le syndicat d'alimentation en eau potable Vaux-sur-Seine/Evecquemont contractualisait l'affermage du réseau avec la société SPI Environnement à des conditions avantageuses pour les usagers.

Parallèlement, la commune s'engage dans un programme d'investissement très important sur le réseau d'assainissement (création de réseau et réhabilitation). De plus, l'Agence de l'Eau Seine Normandie n'accordera pas les subventions espérées.

En conséquence, il propose d'augmenter la redevance d'assainissement pour permettre à la commune d'amortir les emprunts nécessaires à la réalisation de ce programme.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe la redevance Assainissement (collectif) à 0,95 €/m³ et arrête les montants suivants :

- participation pour raccordement à l'égout : 3 620 € (+ 2 %);
- participation au branchement : 1 090 € (+ 2 %).

- 21 heures 45, Monsieur Gérard Moneyron entre en séance.

● BUDGET PRINCIPAL 2005 : DM2/ DM3/ DM4.

DM2 : M. Moneyron rappelle au Conseil municipal que l'opération de construction de la bibliothèque a fait l'objet d'avenants.

Afin d'inscrire les crédits correspondants au budget, sur sa proposition, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°2 :

- article 2315 (9810) : + 31.000 €;
- article 2132 : - 31.000 €.

DM3 : M. Moneyron rappelle au Conseil municipal que l'opération de mise en sécurité de la RD 190 a fait l'objet de deux avenants.

Afin d'inscrire les crédits correspondants au budget, sur sa proposition, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°3.

DM4 : M. Moneyron informe le Conseil municipal que le montant des annulations de titres est légèrement supérieur aux prévisions.

Sur sa proposition, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte la décision modificative n°4 :

- article 673 (titres annulés) : + 50 €;
- article 022 (dépenses imprévues) : - 50 €.

● BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2005 : DM1.

M. Crespo informe le Conseil municipal que deux redevables de la partici-

pation pour raccordement à l'égout bénéficient d'un dégrèvement.

Afin de passer les écritures d'annulation pour l'exercice 2005, sur sa proposition, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte la décision modificative n°1 au budget 2005 du service d'assainissement.

- Article 611 (sous traitance): - 5 000 €;
- Article 673 (titres annulés sur exercices antérieurs) : + 5 000 €.

● PLU : APPROBATION.

En préambule, M. Gross rappelle au Conseil municipal les dates charnières ayant conduit à la séance d'adoption du nouveau PLU de Vaux-sur-Seine.

Après avoir exposé les remarques des personnes publiques et les résultats de l'enquête publique tels qu'ils ressortent du rapport du commissaire enquêteur, et détaillé les modifications qui s'en sont suivies au projet de PLU, M. Gross déclare que le PLU est prêt à être approuvé.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une voix contre (Mme Leclercq), approuve le PLU, lequel est consultable en Mairie.

M. Gross rend hommage à toutes celles et tous ceux qui ont participé aux nombreuses réunions et ont ainsi enrichi le projet.

● INSTITUTION D'UN PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN.

Concomitamment à l'approbation du PLU, M. Gross propose de renouveler l'application du droit de préemption urbain sur les zones U et AU et rappelle que cette compétence est déléguée au maire.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de renouveler le droit de préemption urbain sur les secteurs du territoire communal inscrits en zones U et AU au plan local d'urbanisme approuvé le 20 décembre 2005.

● QUESTIONS DIVERSES

A la demande de M. Le Guillevic, le Conseil municipal procède à l'élection d'un membre supplémentaire à la commission municipale des affaires scolaires, para-scolaires, des jeunes et du Conseil municipal enfants.

Madame Sylvie Leclercq est élue à l'unanimité.

Informations

● M. Waltrégné interpelle M. Gross quant à la réalisation d'un mur, rue du Général-de-Gaulle. M. Gross précise que ce mur devait être reconstruit à l'identique mais que le propriétaire ne s'est conformé ni aux demandes de la municipalité ni à son propre engagement.

Le maire précise que faute de se conformer à la réglementation, le propriétaire fera l'objet d'un recours devant la juridiction compétente.

● M. Waltrégné et Mme Chiumentti relèvent une autre infraction aux règles d'urbanisme, rue du Temple.

M. Gross précise que l'architecte des bâtiments de France a réagi et que les travaux sont arrêtés.

● Mme Chiumentti fait savoir que les guirlandes illuminant la RD 190 sont très appréciées par les Vauxois, et au-delà.

● M. Waltrégné fait part de sa satisfaction en ce qui concerne la nouvelle signalétique.

● M. Crespo remercie les services techniques et le service urbanisme pour les réalisations de l'année 2005.

Les comptes rendus intégraux des Conseils municipaux peuvent être consultés à la mairie.



Jacques Carpier nous a quitté

“Père Carpier”, ton vœu était que l’on garde un souvenir heureux de toi, c’est pour cette raison que tu avais demandé à tes enfants d’exposer au cimetière, ce mercredi 2 novembre, des photos de toi, pleines de joie, pleine de vie...

Tu ne voulais pas que l’on pleure... cela fut dur... Pour tous ceux qui t’ont accompagné, comment ne pas penser à toi, à toutes ces kermesses qui réunissaient enfants, parents, municipalité et enseignants... les souvenirs de toi en chevalier, en tête du jeu de massacre avec ton complice le père Trognon, chaque année dans ton nouveau déguisement... mais surtout, c’est l’image de cette sacrée majorette qui s’arrêtait avec le groupe des Picolettes faire une pause et se rafraîchir chez le père Heuzé, tous heureux de faire rire sans complexe et sans se prendre au sérieux. C’est un peu c... de dire : « C’était le bon temps »... Si cela est possible, retrouve-les et ensemble faites rire les anges.

JEAN-PIERRE DOISTAU

Naissances

Lola Fernandez
1^{er} juillet
Vadim Kulig
4 juillet
Sarah Park
25 juillet
Nino Rezzi
29 juillet
Vinciane Blin
30 juillet
Luna Grandgirard
2 août
Simbala Koita
11 août
Manon Stoker
25 août
Justin Fauchoux
26 août
Léna Isidro
16 septembre
Louis Boerlen
18 septembre
Bastien Lemarchand
21 septembre
Jean-Baptiste Malassigné

30 septembre
Stella Blanché
6 octobre
Azénor De Sousa
1^{er} novembre
Victor Anney
3 novembre
Clémence Demarquet
4 novembre
Valentin Lourme
6 novembre
Keo-Rosa Kray
14 novembre
Swann Strzesniak
18 novembre à Meulan
Mathias Pouget
18 novembre
Madison Colonnelle
27 novembre
Léa Brisson
4 décembre
Imran Outalali
12 décembre

Mariages

Rui Gouveia Rodrigues

et Myriam Desmet
8 juillet
Alexis Matignon
et Delphine Aouadi
9 juillet
Jacky Bourquard
et Caroline Hervins
9 juillet
Noël Ledemay
et Karine Delaunay
13 août
Gérard Del Missier
et Françoise Labbé
10 septembre
Christiane Alglave
et Alexandra Bergonzoni
10 septembre
Gianluca Mazzoni
et Karen Robert
23 septembre
Moulay Rhafer
et Essaadia Touile
30 septembre
Michel Jaégly
et Naziha Benchehida
12 novembre

Janvier

14 & 15

Stage Vocalises,
Espace M.-Cuche, 10 h à 20 h

21

Accueil des Nouveaux
Vauchois,
Ancienne bibliothèque, 11h

ASV, Assemblée générale
et Galette, 15 h

22

ADGV, Stage Yoga,
Espace M.-Cuche,
9 h 30 à 11 h 30

28

Anciens Élèves,
Assemblée générale
et Galette

Espace M.-Cuche,
14 h 30 & 16 h 30

29

Caisse des écoles,
Assemblée générale,
Espace M.-Cuche, 10 h 30

Février

8

Bal costumé,
Espace M.-Cuche, 15 h

12

Galette de la Fnaca,
Espace M.-Cuche

25

Don du sang,
Espace M.-Cuche,
16 h 30 à 20 h

26

Seine en coulisse, Répét^{on}
Espace M.-Cuche,
14 h à 24 h

Mars

5

Commission culturelle,
Espace M.-Cuche

11

Seine en coulisse,
Théâtre,
Espace M.-Cuche, 20 h30

12

ADGV, Stage Yoga,
Espace M.-Cuche,
9 h 30 à 11 h 30

18

Caisse des écoles,
Soirée de la St-Patrick,
Espace M.-Cuche,
20 h 30

25

CVVX, soirée privée,
Espace M.-Cuche

Police secours 17 Pompiers 18 Samu 15

Bureau de police de Meulan 01 34 92 53 20
Commissariat des Mureaux 01 34 92 49 00
Gendarmerie 01 30 99 48 66
Préfecture Versailles 01 39 49 78 00
Sous-Préfecture Mantes 01 30 92 74 00
EDF Les Mureaux
Incidents électricité 08 01 33 31 78
Incidents gaz 01 34 77 07 44
Renseignements 08 01 77 97 48
Générale des Eaux 08 11 90 04 00
La Poste de Vaux 01 30 04 16 60
SNCF gare 01 34 74 09 38
S^e navigation de la Seine 01 30 29 29 79

Services municipaux

Mairie
01 30 99 91 50
contact@mairie-vaux-sur-seine.fr
www.mairie-vaux-sur-seine.fr

Police municipale
06 72 91 18 82
06 72 91 18 52 & 06 72 91 39 79

Ateliers municipaux 01 30 99 47 95
Bibliothèque 01 30 99 48 80
Cantine 01 34 74 72 93
Centre de loisirs 01 30 91 45 52
Coséc 01 34 74 43 80
Emplois-Services 01 34 92 96 79
École maternelle 01 34 74 25 77
École primaire du 87. 01 34 74 00 19
École primaire du 144. 01 34 74 58 74
Espace Marcelle-Cuche 01 30 22 06 77

Orangerie 01 30 22 25 92
Salle des associations 01 34 74 53 91
UFCV 01 39 24 84 10

Social

ANPE Meulan 01 30 22 90 90
CPAM 01 34 92 88 30
accueil à domicile 01 30 74 52 13
Maison de retraite Orpéa 01 34 92 02 02
Permanence sociale 01 34 92 87 20
PMI 01 34 92 87 20
Syram 01 34 74 69 76

Santé

Centre méd. d'Évecquemont
01 30 91 80 00
Hôpital Meulan 01 30 22 40 40
Service des urgences 01 30 22 43 33
Pharmacie Cornet 01 34 74 09 60
Maison méd. de garde des Mureaux
FAIRE LE 15
ALDS soins à domicile 01 34 74 80 60

Dentistes

D^s Miled Stephan, Brochery 01 34 74 94 50
Garde (dim. et jours fériés) 01 39 51 21 21

Infirmières

M^{me} Saulay 01 30 99 20 21
M^{lle} Wanner (dom.) 01 34 66 83 84
(port.) 06 08 48 43 64

Kinésithérapeutes

E. André, T. Muller
01 34 74 26 95 / 06 07 82 60 13
J. Burlot 01 34 74 40 31 / 06 07 39 20 46

Médecins

D^r Guillauneuf 01 34 74 14 20
D^{rs} Malavialle, Moreau, Sevestre
01 34 74 64 44

Garde (nuit, dim., fêtes) 01 34 74 78 78

Pédicure médicale

Virginie Prouvost 01 34 74 40 31
06 18 09 10 79

Psychothérapeute

M^{me} Le Guillevic 01 34 74 22 73

Psychologue clinicienne

M^{me} Pasquet-Chambon 01 30 22 29 25

Animaux

Fourrière Yvelines 01 34 89 05 47
Centrale canine 01 49 37 54 54
Oasis Chenil Mantes 01 30 94 06 80
SPA 01 47 98 57 40
SPA Hermeray animaux non tatoués
01 34 83 50 28
SPA Mantes/Buchelay 01 30 33 38 04
SPA Orgeval 01 39 08 05 08

Vétérinaires

Clinique Vét. Mantes-la-Jolie 01 30 33 24 25
SOS Vét. 01 39 72 52 52 / 01 48 32 93 30
D^r Giorgi 01 39 70 62 90
D^{rs} Robinson, Sourceau 01 34 74 66 00

Divers

Dépannage auto Neumann 01 34 74 21 12
Pompes funèbres : Meulan 01 34 74 97 65
01 30 22 09 02
Les Mureaux 01 34 74 04 47
Taxis : M. Vilas 01 39 74 02 84
Anne-Marie 06 86 43 50 61

Culte

Presbytère 01 34 74 01 09
Pasteur Luc Olekhovitch 01 34 74 33 00

ACCADRA

M^{me} Marta Bentkowski 01 30 99 11 09

ADGV (Danse et gymnastique)

M^{me} Mireille Motte 06 80 81 60 28

ATCV (Tennis)

Rens. au club et par tél. au 06 14 48 04 62

AOCGE (Ornithologie)

M. Patrick Bibard 01 30 99 78 45

Association paroissiale

M. Pasquet 01 34 74 09 94

ASV (Cyclisme, Pieds de Vaux)

M^{me} Jocelyne Delafosse 01 30 99 78 18

Atelier dessin, pastel, peinture

M^{me} David-Leroy 01 39 74 56 04

AVRIL

M^{me} Danièle Raimon 01 30 92 47 96

Amicale des donneurs de sang

M^{me} Odette Bréard 01 34 74 29 51

Anciens élèves des écoles de Vaux

M. Joël Carpié 06 14 77 31 09

Croix-Rouge

M. J.-C. Caroff 01 30 99 00 10

CCFD (Comité catholique contre la Faim)

M^{me} Catherine Balas 01 34 74 09 18



ASSOCIATIONS VAUXOISES

CSV (Pétanque)

M. Skadarka 01 30 99 07 19

CVVX (Club de voile)

M. José Lerma 01 34 74 86 26

École de musique

M^{lle} Cosima Allo 01 34 74 25 05

Entre Seine et Jardins

M^{me} Caroline Viannay 06 60 84 17 11

ESV (Football)

M. F. Da Silva 01 30 99 23 20

FNACA (Anciens combattants)

M. Jean-Pierre Doistau 01 30 99 09 70

France Animation

M. Sébastien Darthoux - tél/fax 01 34 74 48 20

Judo-club

M. Paillard 01 30 99 73 90

Karaté do Shotokan - École Omnisports

M^{me} Marlène Mercier 01 34 74 43 80

La Saint-Hubert (Chasse)

M. Jean Victor 01 34 74 51 69

Mosaïque et petits Cailloux

M^{me} Sandrina Van Geel 06 14 56 99 92

Musica Vaux association Léon Barzin

M. J.-L. Lépinoy 06 88 76 14 75

Passeport Jeunes

M^{me} Gardin 01 30 91 98 35

Point de repère

M. Denis Deutsch 06 19 19 83 18

Rencontres philosophiques

M. Pierre Breynaert 01 34 74 93 80

Secours catholique

Centre St-Nicaise 01 30 22 16 24

Seine en coulisse (Théâtre)

M. Badetz 01 34 92 70 26

Sous le baobab

01 06 30 99 24 90

Trait d'union (Aide aux devoirs)

M. Jean Bosson 01 34 92 92 62

TTCV (Tennis de table)

M. Michel Prono 01 30 99 06 92

VLV (Vaux Loisirs Voyages)

M^{me} Christiane Lagier 01 34 74 16 20

Vocalises (Chorale)

M^{me} Lemaître 01 34 74 16 03

*À Vaux,
les Vœux
du Maire,
le 8 janvier
2006*

